1 FONCTIONNEMENT DE L'OUVRAGE

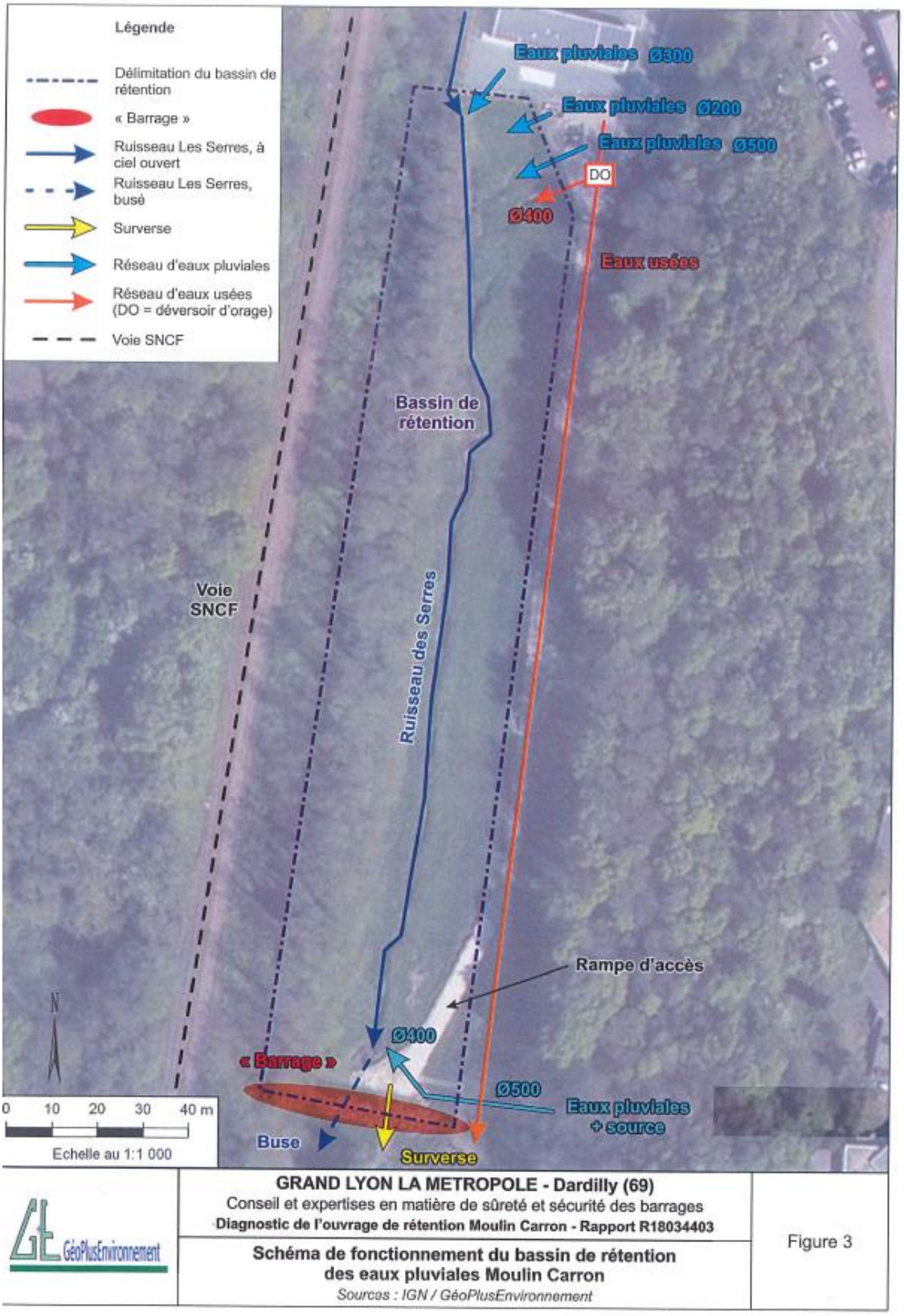

Figure 1 : Synoptique de fonctionnement du bassin de rétention Moulin Carron (Source : GEO +)

Le plan de récolement de l'ouvrage réalisé en 2017 est donné ci-après. Ce plan reprend les levés topographiques du plan de récolement de 2011, en incluant la rampe d'accès réalisée en 2015.

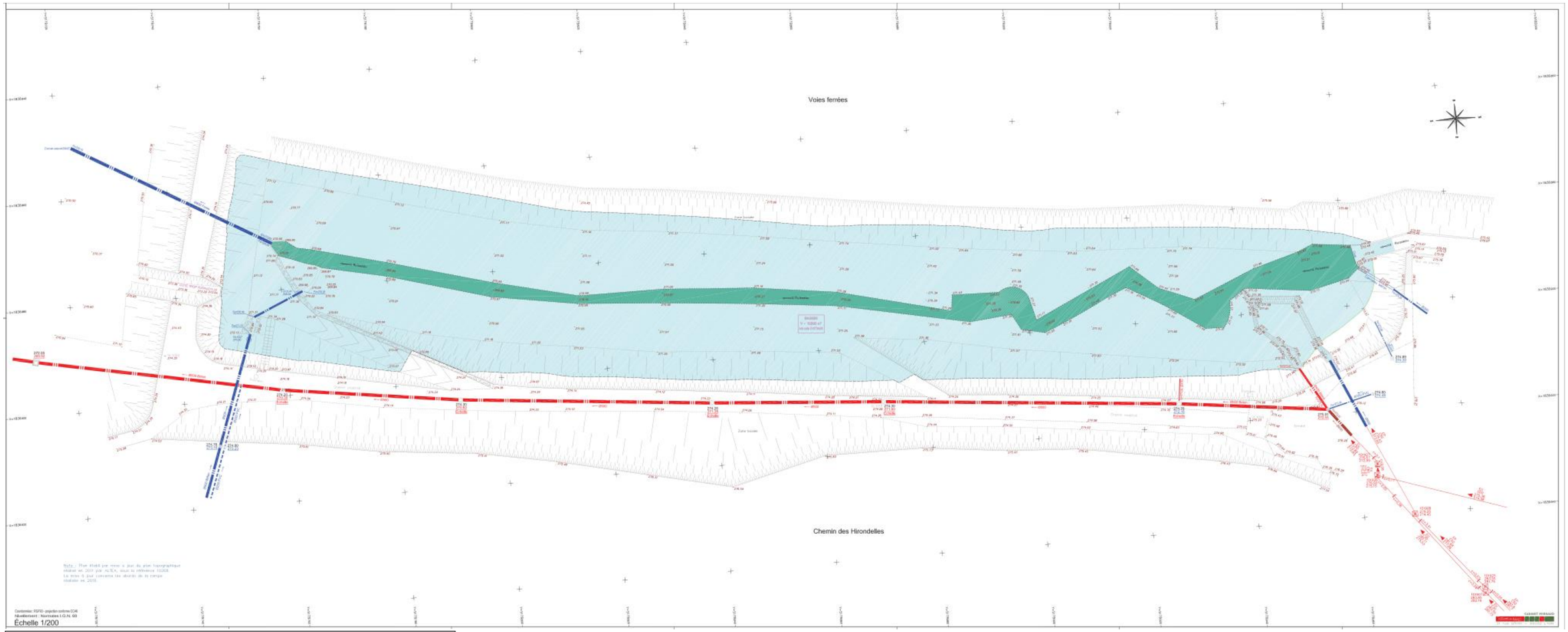

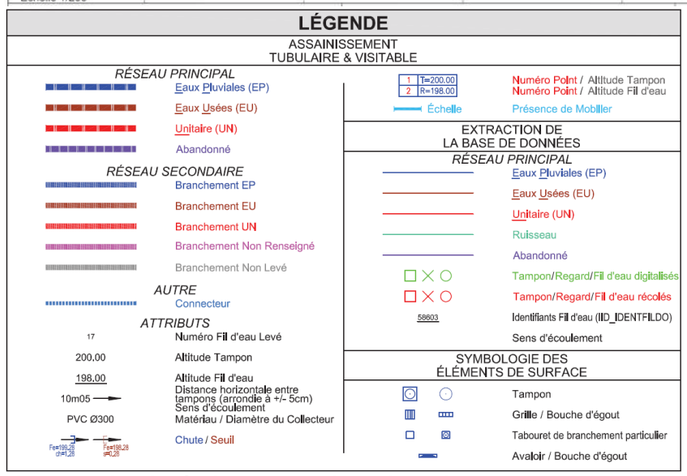

Figure 2 : Plan de récolement 2017 (Grand Lyon)

2 NATURE DES TRAVAUX ENVISAGES EN LIEN AVEC LE SITE CLASSE

Le bassin de rétention Moulin Carron permet le stockage et l'infiltration des eaux pluviales, évitant ainsi des ruissellements trop importants à l'aval.

Le ruisseau des Serres qui le traverse a historiquement été déplacé pour la réalisation de la voie ferrée. Aujourd'hui, le cours d'eau s'écoule naturellement dans le bassin et il est convenu de le laisser méandrer afin de favoriser l'équilibre du milieu.

Les travaux objet du présent dossier visent à :

- **Curer le bassin** pour retrouver sa capacité de stockage ;
- Reprendre la **fosse de dissipation** située à l'entrée du ruisseau des Serres dans le bassin ;
- Reprendre le **parement amont de la digue**/abattage des arbres dessus (parement amont et crête) ;
- Reprendre **l'étanchéité de la digue** (parement amont) et la crête ;
- Reprendre la **surverse et créer une fosse de dissipation**.

Ainsi, les travaux visent à assurer le bon fonctionnement du bassin de rétention tout en limitant les impacts sur un milieu qui tend à retrouver son équilibre naturel. **Ils ne visent pas à dégrader le volet paysager ni à modifier la perception du site qui reste dans un lieu intime. Le site est encaissé et il n'y a pas de visibilité depuis les habitations ni depuis le centre de Dardilly.**

2.1 Reprise de la fosse de dissipation et des arrivées d'eau

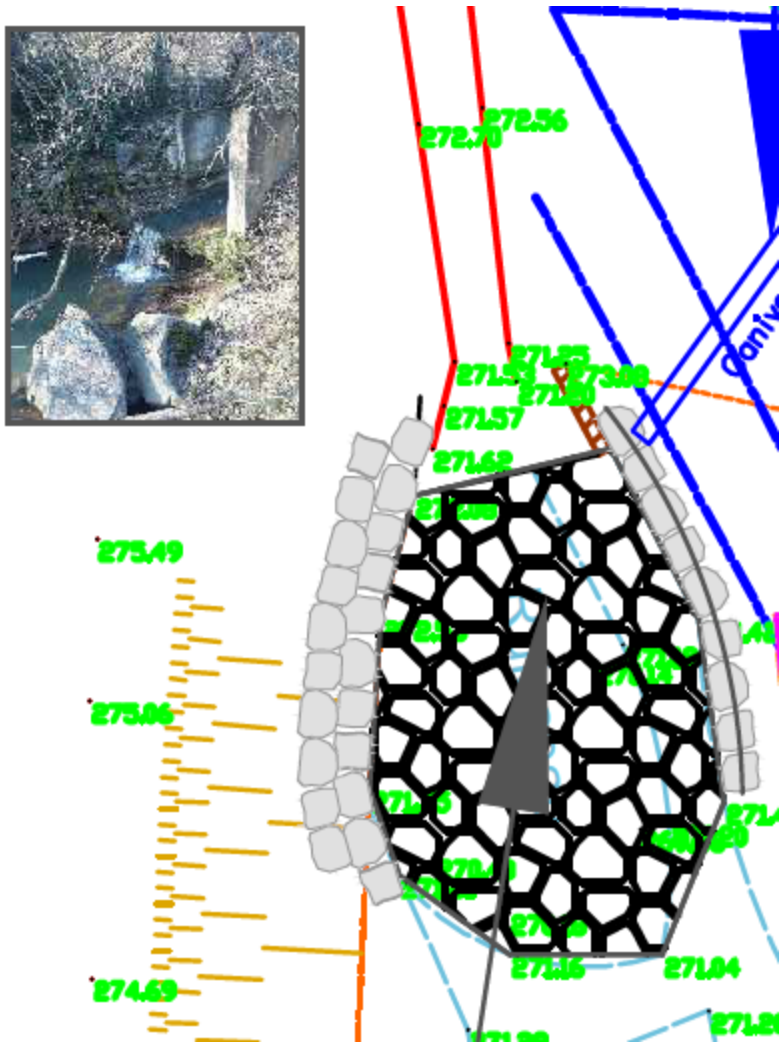

Figure 3 : Illustration de la reprise de la fosse de dissipation

2.2 Reprise du parement de la digue

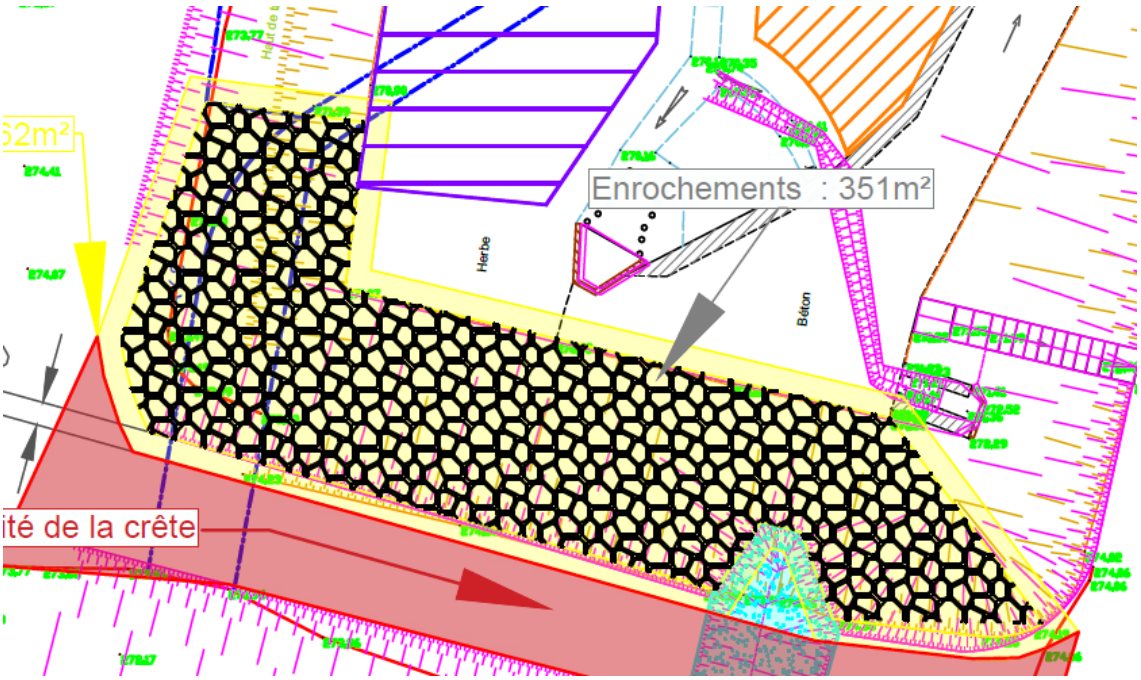

Figure 4 : Illustration du plan masse – Reprise entre les blocs d'enrochements du parement amont de l'ouvrage

2.3 Reprise de la fosse de dissipation

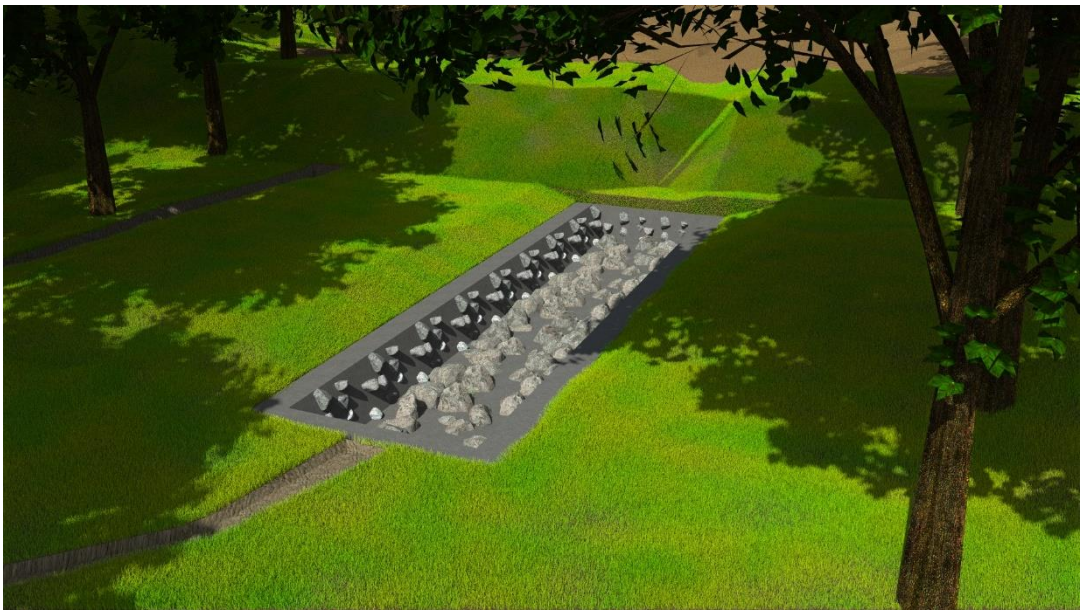

Figure 5 : Illustration 3D de l'aménagement de la fosse de dissipation